

Règles sanitaires

En raison de la crise sanitaire des dispositions exceptionnelles sont mises en place pour assurer votre sécurité:

-port du masque obligatoire

-lavage des mains

- les visites de l'exposition et pour les journées européennes du patrimoine se feront par groupe de 10 personnes dans la chapelle. les autres visiteurs pourront attendre dans le jardin en gardant le masque et en maintenant la distanciation physique.

Pour les concerts même conditions et places limitées à 40 personnes dans la chapelle.

Nous espérons que les mesures gouvernementales liées à cette crise nous autoriseront à maintenir cet évènement tant attendu.

Merci de votre compréhension

le président, Pierre Minozio